

L'Association de l'exploration minière du Québec demande au ministre Heurtel d'intervenir concernant la présidence du BAPE sur les enjeux de la filière uranifère

L'Association met en doute l'impartialité des travaux.

Rouyn-Noranda, le 7 mai 2014 – L'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ) affirme que les travaux de la commission d'enquête, chargée de l'examen public des enjeux de la filière uranifère, seront teintés de partialité si la présidence de ceux-ci est assumée par monsieur Louis-Gilles Francoeur. L'Association demande au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, monsieur David Heurtel, d'intervenir.

Lors de la présentation du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE), portant sur la procédure et le déroulement proposé pour les audiences publiques, il a été confirmé que monsieur Louis-Gilles Francoeur assumera la présidence de cette commission, mandatée par le gouvernement précédent. Il aura donc le mandat d'examiner le cadre environnemental de la filière uranifère du Québec.

Avant d'être nommé à la vice-présidence du BAPE, monsieur Francoeur a œuvré en tant que journaliste, s'en prenant publiquement, lors de nombreuses prestations, de manière préjudiciable et scientifiquement non fondée à l'industrie minière et aux enjeux uranifères.

Les antécédents et les partis pris de monsieur Francoeur relativement aux questions qui seront soulevées au cours de ces audiences sont largement connus et identifiés.

« Les travaux du BAPE commandent que la présidence d'une commission soit impérativement neutre et impartiale. Notre Association croit que les positions publiques passées de monsieur Francoeur témoignent sans aucun doute d'un biais défavorable à l'égard du secteur minier en général et de l'exploration et de l'exploitation uranifère en particulier », a déclaré monsieur Philippe Cloutier, géologue et président du conseil d'administration de l'AEMQ.

L'AEMQ croit que la crédibilité même des travaux de la commission sera entachée et que les conclusions seront unanimement remises en doute par les acteurs du secteur minier.

« Il serait inconcevable qu'un dirigeant d'une entreprise d'exploration uranifère ou d'une compagnie d'exploitation minière préside les travaux d'une telle commission. L'individu serait assurément accusé de partialité et serait immédiatement discrédité sur la place publique», a ajouté madame Valérie Fillion, géologue et directrice générale de l'AEMQ. La logique exige que la

présidence de cette commission soit accordée à un individu ayant une réputation scientifique et économique qui saurait garantir la rigueur et l'objectivité de ses travaux.

L'Association demande au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques, monsieur David Heurtel, d'intervenir auprès du BAPE et d'exiger que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement corrige le tir et de retirer la présidence de la Commission d'enquête à monsieur Louis-Gilles Francoeur. L'Association demande que la présidence soit assumée par une personne neutre, inattaquable afin d'assurer une analyse objective de l'ensemble des enjeux entourant la filière uranifère.

À PROPOS DE L'ASSOCIATION DE L'EXPLORATION MINIÈRE DU QUÉBEC (AEMQ)

L'AEMQ est une association professionnelle et industrielle représentant les intervenants œuvrant dans le domaine de l'exploration minière au Québec. Fondée en 1975, l'Association poursuit comme mission la promotion de l'exploration durable et responsable des ressources minérales du Québec et leur contribution essentielle à l'économie québécoise. Elle rassemble plus de 2000 membres individuels ainsi que près de 300 membres corporatifs issus de la filière minière québécoise. Elle est dirigée par un conseil d'administration de vingt personnes représentant les différentes composantes de l'exploration minière. L'Association organise un congrès annuel qui rassemble l'ensemble de la filière minière québécoise. Sous le nom d'**XPLOR**, ce congrès aura lieu du 21 au 23 octobre 2014 à la Place Bonaventure de Montréal.

-30-

SOURCE :

Marie-France Beaudry
Responsable des communications et des relations publiques
tél. : 819 762-1599 poste 225
Cel. : 819 277-3863
mfbeaudry@aemq.org
www.aemq.org